

GUIDE PRATIQUE DE LA HAUTE-GARONNE

Ce guide est produit et diffusé gratuitement par la :

→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute-Garonne

Service Jeunesse Éducation Populaire et Vie Associative
1 place Saint Étienne - CS 38521 - 31685 TOULOUSE Cedex 6

Tél : 05 34 45 37 71

jean-paul.loubeyres@haute-garonne.gouv.fr

www.haute-garonne.gouv.r/ddcs



avec le concours du :

→ Mouvement Associatif

Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Espace associatif ANADYR

108, route d'Espagne, 31100 TOULOUSE

Tél : 05 62 21 59 19

michel.montagne@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatif-lrmp.org



GUIDE PRATIQUE DE L'ASSOCIATION

- **Site internet** : www.guidepratiqueasso.org

Important : Ce guide n'est pas un ouvrage juridique. Il s'agit d'un guide de primo information en direction du plus grand nombre. Il a été mis sous presse début octobre 2015 et réimprimé en septembre 2016. Il ne prend pas en compte les mesures législatives intervenues après fin 2015. Aussi, nous vous recommandons de vous reporter à notre site internet pour les mises à jour annuelles.

- **Éditeur** : FAL Éditions, association loi 1901 - 9 rue des Olivettes - 44041 Nantes CEDEX 1

- **Courriel** : faleditions@laligue44.org

Cette 11^{ème} édition a été rédigée par Sophie Guérin, responsable adjointe vie associative Ligue de l'enseignement - FAL 44, par Aurélien Chauvet, Marion Truchot et Sandrine Brard, chargé.e.s de mission vie associative Ligue de l'enseignement - FAL 44, par Florence Lacaze, Directrice Générale Adjointe Ligue de l'enseignement - FAL 44.

- **Remerciements** : François Goizin et Charles Aymeric Caffin, DJEPVA - Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Cédric Mazière, Ligue de l'enseignement national et l'ensemble de nos relecteur.trices.

- **Conception graphique et mise en pages** : Alexandre Gourdon : www.solexgraphisme.fr

- **Édition** : FAL Editions / septembre 2016 / ISBN : 978-2-9533993-2-5 / dépôt légal : à parution.

- **Imprimerie** : Print'Ouest - Bouaye

Toute reproduction intégrale ou partielle est interdite, sauf accord écrit de l'éditeur (loi du 11 mars 1957 - code de la propriété intellectuelle).

ÉDITO DU PRÉFET DE LA HAUTE GARONNE ET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

Les associations sont présentes dans de nombreux secteurs de la vie sociale : santé, éducation, services sociaux, jeunesse, culture, sports et loisirs, arts et environnement, etc. Elles produisent un lien qui cimenter la vie sociale, constituent un rempart à sa fragmentation. Elles sont ainsi des acteurs-clés de la cohésion sociale, en particulier dans les zones prioritaires, en milieu rural comme en secteur urbain.

En Haute-Garonne, les 22000 associations en activité représentent 40% du nombre d'associations de la région. On estime à plus de 400 000 le nombre de leurs adhérents dans le département, et à 5% du PIB départemental leurs budgets cumulés.

Le tissu associatif n'aurait pas la densité qui est la sienne sans celles et ceux qui mettent au service des autres leur énergie et leurs compétences en consacrant une part de leur temps libre à une cause collective.

Les bénévoles sont la force vive des associations. Parmi eux, les dirigeants jouent un rôle déterminant, qui nécessite de plus en plus de connaissances. Confrontés à un environnement réglementaire évolutif, ils consacrent souvent trop de temps à la recherche d'informations et renoncent parfois à mettre en œuvre leurs projets.

Pour cette raison, a été créée la mission d'accueil et d'information aux associations, animée par le délégué départemental à la vie associative (www.maia31.gouv.fr). C'est dans le cadre de cette mission d'appui et d'accompagnement qu'a été conçu ce guide pratique de l'association en Haute-Garonne. Accessible, pédagogique et proposant de nombreux contacts de proximité, il répond aux principales questions qui se posent dans la gestion quotidienne des associations.

Je souhaite que ce guide vous soit précieux dans l'exercice de vos missions et facilite la réalisation de vos projets.

Pascal MAILHOS



ÉDITO DU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MOUVEMENT ASSOCIATIF LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

La loi du 1er juillet 1901 est l'un des piliers de notre république. Depuis plus d'un siècle, ce contrat associatif permet librement à chaque citoyen de s'organiser et de s'engager sur un projet collectif d'une façon désintéressée, de partager une éthique et des valeurs.

Sur notre nouvelle grande région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, près de 130 000 associations en activité comptant plus de 3 millions d'adhérents, soit plus d'un citoyen sur deux, agissent au quotidien pour le bien commun. C'est autant de femmes et d'hommes au cœur de l'action collective, participant au développement territorial tout en véhiculant des valeurs de proximité, de partage et de diversité.

Dans une société qui s'interroge justement sur ce qui "fait société", il faut reconnaître les associations comme un corps intermédiaire porteur des aspirations et des innovations sociales de nos concitoyens ; une auto-organisation de la société qui produit du lien social. L'association est un espace d'apprentissage et de traduction des préoccupations individuelles en projets collectifs.

Par leur mission d'utilité sociale, elles disposent d'une solide connaissance des habitants et de leurs besoins. Par leur poids économique, elles participent à la production de biens et de services. Les associations constituent un levier important des politiques publiques.

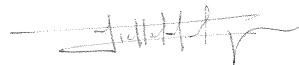
« Les associations représentent une force, une inventivité dont la société ne peut se passer »

Dans le contexte actuel de remise en cause de l'économie "classique" marqué par la nécessité de replacer l'humain au centre, les associations représentent une force, une souplesse, une inventivité dont la société ne peut se passer. Caractérisées par leur ancrage local historique, elles constituent une opportunité pour permettre le développement d'une économie de proximité et favoriser la croissance durable que la société appelle de ses vœux.

Pourtant, elles sont aujourd'hui fragilisées par un environnement en pleine mutation : décentralisation, évolution des modalités de contractualisation avec les pouvoirs publics, processus d'évaluation, professionnalisation, transformation des formes d'engagement, complexification des projets et exigence de montée en compétences des bénévoles et des salariés, etc.

Face à l'accroissement des besoins sociaux, elles sont contraintes d'évoluer rapidement sous peine d'une perte d'efficacité et de sens de leur action. Pour changer sans se dénaturer, il est impératif que les associations bénéficient d'une nouvelle politique associative territoriale qui nécessite un véritable changement dans la façon de penser la place des citoyens organisés dans l'action publique et le débat démocratique.

Michel Montagne

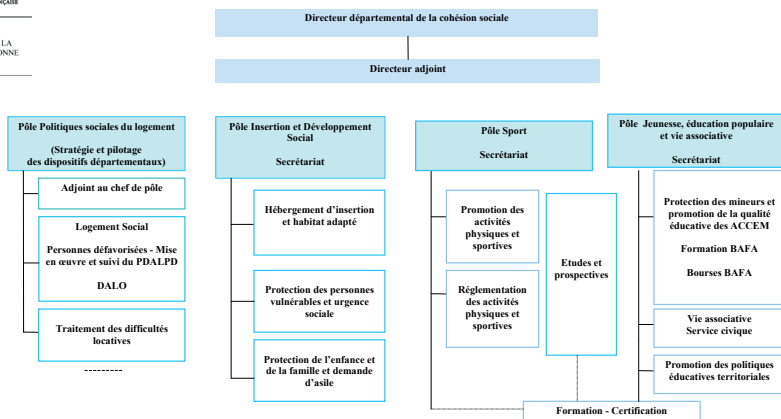


➔ INTRODUCTION

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DE LA HAUTE-GARONNE (DDCS 31)



Direction départementale de la cohésion sociale



PRÉSENTATION DE LA DDCS 31

La DDCS 31 est un service déconcentré de l'État créé le 1er janvier 2010 dans le cadre de la Réforme Générale des Politiques Publiques. Cette nouvelle organisation administrative a permis le regroupement plusieurs services de l'État.

Quatre directions orientent l'action de la DDCS 31. Elles donnent du sens à des valeurs partagées par les fonctionnaires relevant de l'administration des affaires sociales, des droits des femmes et de la jeunesse et des sports : le sens de l'intérêt général, l'égalité et la laïcité, l'inclusion sociale, l'importance du développement personnel et collectif.

RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL

Selon le Conseil de l'Europe, la cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable. ».

Elle implique de façon générale le renforcement du lien social pour l'ensemble de la population mais aussi plus spécifiquement l'inclusion sociale des personnes vulnérables.

L'État n'en est pas le seul acteur : les lois de décentralisation ont fait des collectivités territoriales des responsables essentiels du champ social dans lequel interviennent également de façon importante les associations et les organismes sociaux. Par sa nature même de garant de l'intérêt général, l'État reste le fédérateur légitime de projets et d'actions concourant à la cohésion sociale.

ANIMATION DE L'ÉTAT DANS LE CHAMP DE LA COHÉSION SOCIALE

Par la création des directions départementales de la cohésion sociale, regroupant la partie sociale des DDASS, les DJJS, la mission aux droits des femmes et à l'égalité homme/femme, les personnels des préfectures intervenant sur l'accès au logement ou la politique de la ville, l'État affirme son rôle d'animateur, dans un concert de partenaires, dans le respect des compétences des autres acteurs. Il se positionne dans une fonction d'ingénierie sociale, d'« ensemblier

» de projets et d'acteurs afin de trouver des solutions collectives dans le champ social. Cette posture est complémentaire de la fonction « régaliennne » de protection des usagers et des personnes vulnérables qui continuera à être exercée par les nouvelles directions dans des domaines spécifiques (contrôles de centres de loisirs pour mineurs, des équipements sportifs, des établissements sociaux...).

MEILLEURE LISIBILITÉ ET EFFICACITÉ DE L'ACTION DE L'ÉTAT

Regroupant les compétences de l'État en matière sociale, les directions de la cohésion sociale seront un interlocuteur mieux identifié et « unique » pour les collectivités territoriales, les CAF, ou les associations intervenant dans ce secteur d'activité.

ZOOM SUR LE SECTEUR " SPORT - JEUNESSE - VIE ASSOCIATIVE " DE LA DDCS 31

LE SERVICE SPORT EST CHARGÉ :

- de la promotion des activités physiques et sportives
- de la protection des pratiquants sportifs.

LE SERVICE JEUNESSE ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE EST CHARGÉ :

- de la mise en œuvre du Service Civique
- de l'animation et de l'accompagnement de la vie associative
- de la protection des mineurs accueillis hors du domicile familial pendant les vacances scolaires et les loisirs
- de la qualité de ces accueils de mineurs et de toute action de promotion et d'accompagnement des individus et des groupes dans les champs de la jeunesse et de l'éducation populaire
- du soutien à l'initiative des jeunes
- d'éducation à l'environnement, incitation à la lecture et à l'écriture, suivi des politiques éducatives territoriales en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

INSTANCE DE REPRÉSENTATION

Le Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées est l'instance de représentation politique des mouvements associatifs auprès de l'Etat et de la Région. Il représente des associations toujours plus nombreuses au plan régional ainsi que leurs adhérents et leurs bénévoles. Le Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées rassemble 15 grandes coordinations associatives représentant les associations de terrain produisant des biens et services, en particulier de proximité aux personnes répondant à de multiples besoins: culture, éducation, loisirs, santé, social, sports, tourisme, environnement, consommateurs, personnes âgées, solidarité internationale... Il représentant plus de 80 000 associations sur les 129 000 existantes et 164 795 salariés dans notre région.

CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées défendant les valeurs de la citoyenneté, de la démocratie et des droits de l'homme milite pour une reconnaissance pleine et entière des intérêts et des valeurs du monde associatif au sein de la société française.

Le Mouvement Associatif Midi-Pyrénées se situe au carrefour des préoccupations que rencontrent les associations sur le territoire régional. Il promeut la nécessité d'être en réseau pour échanger, pour être aidé, pour se faire connaître, pour se faire entendre et participer... Le Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées est repérée par ses nombreux partenaires comme l'acteur de représentation du monde associatif dans ses questions, projets et problématiques transversales grâce notamment à sa représentativité.

MISSIONS ESSENTIELLES :

Les missions essentielles du Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées :

- Défendre et valoriser le fait associatif
- Promouvoir l'action collective, les réseaux et fédérations
- Représenter les associations dans toutes les instances régionales essentielles pour leur développement
- Accompagner et soutenir les associations pour faire face aux multiples mutations à l'œuvre
- Proposer et expérimenter des solutions innovantes pour permettre la consolidation du modèle associatif sur le territoire régional
- Informer et échanger sur les enjeux du fait associatif



ACTIONS ET DISPOSITIFS PORTÉS:

Dans ce cadre, Le Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées anime des actions et dispositifs techniques tels que :



- **Dispositif Local d'Accompagnement Toulouse Métropole et DLA Régional** : ce dispositif s'adresse aux structures qui développent des activités d'utilité sociale, qui créent de l'emploi. L'objectif est d'accompagner les structures dans leur démarche de consolidation et de développement de leurs activités et de leurs emplois.



- **Parcours ADRESS** : ce dispositif s'adresse à toute personne porteuse de projet, seule ou en collectif qui souhaite entreprendre dans le champs de l'ESS, porter un projet générateur d'activités et d'emploi(s), créer sur le territoire de Toulouse Métropole. Les porteurs de projet sont accompagnés(e)s gratuitement dans leur démarche d'entrepreneuriat, du projet à la création.



- **Informations sur le fonctionnement de votre association** : Ce service gratuit vous permet de bénéficier d'une information concrète, de conseils ou d'une orientation... Le Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées vous conseille par téléphone, mail ou rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

- **Formations à la gestion associative** (obligations et responsabilités des dirigeants, financer son projet associatif, comptabilité, gestion de l'emploi...) : Les inscriptions s'effectuent directement sur le site internet du Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées. Par ailleurs, nous pouvons élaborer des plans de formation sur site, à la demande, venant soit des associations, soit des collectivités locales, autour de thématiques diverses et variées.

- **Parrainage pour l'emploi** : ce dispositif met en relation des professionnels en activité ou retraité (parrains ou marraines) avec des jeunes ou des adultes (fil(e)ul-es) en recherche d'emploi pour qu'ils bénéficient de conseils et contacts pour optimiser leurs démarches.

Le Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Espace associatif ANADYR
108 Route d'Espagne 31100 TOULOUSE
<http://lemouvementassociatif-lrmp.org/>

05 62 21 59 19

Michel MONTAGNE, Délégué Régional

06 08 03 98 22

michel.montagne@lemouvementassociatif.org

→ INTRODUCTION

LA MISSION D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES ASSOCIATIONS DE LA HAUTE-GARONNE (MAIA 31)

→ PRÉSENTATION DE LA MAIA 31

Mise en place dans tous les départements en 2000, la MAIA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) vise à simplifier les relations entre les associations et les administrations. La MAIA, portée par la DDCS 31 en la personne du DDVA qui en assure la coordination, offre au public un service à multiples facettes visant l'accompagnement technique, pédagogique et juridique des associations.

Cette dynamique mise en œuvre par la DDCS 31, entre en bonne complémentarité avec les bureaux des associations de la préfecture et des sous-préfectures du département : ces dernières ayant un rôle essentiellement administratif (procédures suite à la création d'association, changement de statuts, composition du bureau, déclaration journal officiel...).



COMPOSITION DE LA MAIA 31

La MAIA est un réseau départemental spécifiquement conçu pour répondre aux questions de tout bénévole, les accompagner dans leurs démarches, les accueillir et les conseiller dans leurs choix. Ce réseau se compose des relais locaux suivants :

Des correspondants issus des services de l'État :

Ces personnes sont issues des pouvoirs publics ou organismes parapublics. Nous trouvons notamment les services fiscaux, le Pôle Emploi, la DIRECCTE (comprenant notamment la direction du travail, de l'emploi...)... La MAIA 31 compte une vingtaine de fonctionnaires nommés et identifiés dans les services (listes : voir pages suivantes).

Des lieux ressources :

Structures spécialisées dans le soutien aux projets associatifs, elles peuvent accompagner ou dispenser un premier niveau d'information concernant la création, le fonctionnement, voire le développement associatif. Ce sont majoritairement des associations, mais aussi des collectivités territoriales. En Haute-Garonne, une quinzaine de structures ont accepté cette mission (listes : voir pages suivantes).

→ OBJECTIFS DE LA MAIA 31

- Améliorer la collaboration entre les services de l'Etat et ses partenaires
- Assurer un accueil de proximité des associations par la mise en place de lieux ressources
- Mieux informer et mieux conseiller les associations en améliorant l'accessibilité aux informations et leur lisibilité.

→ OUTILS RESSOURCES MAIA 31

- Guide pratique des associations, papier ou en téléchargement : www.guidepratiqueasso.org
- Site Web de la Maia 31 : www.MAIA31.gouv.fr
 - > lettre mensuelle (abonnement gratuit)
 - > informations sur l'actualité associative
 - > liens utiles
 - > coordonnées des correspondants MAIA et des lieux-ressources associatifs.
- La plaquette MAIA 31 (sur demande) :
 - > présentation de la MAIA
 - > listings des interlocuteurs Maia 31.

>>>> CONTACT MAIA 31 À LA DDCS 31

Jean-Paul LOUBEYRES - 05 34 45 37 71
jean-paul.loubeyres@haute-garonne.gouv.fr

ZOOM SUR LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL A LA VIE ASSOCIATIVE (DDVA)

QU'EST-CE QUE LE DDVA ? :

Dans tous les départements de France, il existe un interlocuteur privilégié pour les bénévoles des associations : le Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA). Fonctionnaire nommé par le préfet, il œuvre sous son autorité directe. Une lettre de mission définit son rôle interministériel relatif à la vie associative. Pour mener à bien son action, le DDVA s'appuie sur le réseau MAIA.

SON RÔLE :

- Développer la vie associative
- Animer et coordonner le développement départemental de la vie associative.

SES MISSIONS :

- Faciliter l'accès à l'information des associations
- Animer les missions d'accueil et d'information aux associations (maia31)
- Assurer la coordination entre les divers dispositifs créés au service du développement associatif
- Recueillir les besoins et attentes des associations
- Simplifier les procédures d'aides aux associations (...)

>>>> CONTACT DDVA DE LA HAUTE-GARONNE

05 34 45 37 71 - ddcs-jsva@haute-garonne.gouv.fr

RÉSEAU MAIA 31

1. LES CORRESPONDANTS DANS LES SERVICES DE L'ÉTAT ET ORGANISMES PARAPUBLICS EN HAUTE-GARONNE



PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Bureau des Associations
1, Place Saint Etienne
31038 Toulouse cedex 9
www.haute-garonne.pref.gouv.fr
Albert NOVELLI :
05 34 45 34 30

albert.novelli@haute-garonne.pref.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE DE MURET

10, Allée de Niel - 31600 Muret
Viviane CUCCHI : 05 34 46 38 14
viviane.cucchi@haute-garonne.pref.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE DE ST-GAUDENS

2, Avenue du Général Leclerc - BP 169
31806 Saint-Gaudens Cedex
Faïza Abdelouhab-Fabaron :
05 61 94 67 80
faiza.abdelouhab-fabaron@haute-garonne.pref.gouv.fr

FINANCES - ÉCONOMIE

→ Service des Impôts des Entreprises (SIE) de BALMA

76, Rue St Jean - BP 33385 - 31133 Balma Cedex
Hélène REGIS : 05 62 57 28 39
sie.balma@dgfip.finances.gouv.fr

→ SIE de COLOMIERS

1, Allée du Gevaudan - BP 10304
31776 Colomiers Cedex
Dominique DOUAT : 05 62 74 23 30
dominique.douat@dgfip.finances.gouv.fr

→ SIE de TOULOUSE NORD

17 ter Bd Lascrosses BP 39801
31098 Toulouse Cedex 6
Muriel GOMEZ HEBRARD : 05 34 44 82 46
muriel.gomez-hebrard@dgfip.finances.gouv.fr

→ SIE de TOULOUSE NORD OUEST

Rue de la Cité administrative - Bat D - 3^{ème} étage
BP 39801 - 31098 Toulouse Cedex 6
Maïté ROUIRE : 05 34 44 81 84
marie-therese.rouire@dgfip.finances.gouv.fr

→ SIE de SAINT GAUDENS

Place du Pilat - BP 20173 - 31801 St Gaudens Cedex
Hugues ELBE : 05 61 94 85 27

SIE de TOULOUSE SUD EST

33, Rue Jeanne Marvig - BP 54250 - 31404 Toulouse Cedex 4
Benoit REFFET : 05 34 31 12 80
sie.toulouse-sud-est@dgfip.finances.gouv.fr

SANTÉ - SOCIAL - EMPLOI

→ DDPP - Direction Départementale de la Protection des Populations

Site Cité administrative - Rue de la Cité Administrative - Bat C - 31074 Toulouse Cedex
05 67 69 11 00
ddpp@haute-garonne.gouv.fr

→ UD 31 - Unité Départementale de la Haute-Garonne

DIRECCTE - 5, Esplanade Compans Caffarelli
BP 98016 - 31080 Toulouse Cedex 6
Christine MARAIS : 05 62 89 82 48
christine.marais@direccte.gouv.fr

→ DIRECCTE - Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

5, Esplanade Compans Caffarelli
BP 98016 - 31080 Toulouse Cedex 6
Dominique BELLEROSE : 05 62 89 83 41
dominique.bellerose@direccte.gouv.fr

→ INTRODUCTION

ÉDUCATION - JEUNESSE ET SPORTS - CULTURE

→ DAEPS - Direction de l'Action Educative et de la Performance Scolaire

Services Académiques - 75 Rue Saint-Roch - CS 87703
31077 TOULOUSE CEDEX 4
www.ac-toulouse.fr
Denis MANCIET : 05 36 25 87 76
denis.manciet@ac-toulouse.fr

→ DDCS - Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute-Garonne

Service Jeunesse - Sports - Vie Associative
1 Place St-Etienne - CS 38521 - 31685 Toulouse
Cedex 6
www.haute-garonne.gouv.fr/ddcs
Jean-Paul LOUBEYRES : 05 34 45 37 71
jean-paul.loubeyres@haute-garonne.gouv.fr

→ UDAP de la Haute-Garonne

Unité Départementale de l'Architecture et Patrimoine de la Haute-Garonne
32 rue de la Dalbade - 31000 TOULOUSE
Julien CECCI : 05 61 13 79 33
julien.cecci@culture.gouv.fr

SÉCURITÉ – DÉFENSE

→ Direction Régionale des Douanes

7, Place Alfonse Jourdain - BP 98025 - 31080 Toulouse
Cedex 6
Marc CARLIER : 05 62 15 12 85
marc.carlier@douane.finances.gouv.fr

→ ONACVG - Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

10, Rue Roquemaurel - BP 63117- 31026 Toulouse Cedex
Marcel-Pierre CARRERE : 05 62 21 44 80
marcel-pierre.carrere@onacvg.fr

JUSTICE

→ Cour d'Appel

10 Place du Salin - BP 7008 - 31068 Toulouse Cedex 7
Pascal BOUVIER : 05 61 33 72 75
pascal.bouvier@justice.fr
Sylvie HYLAIRES : 05 61 33 72 47
sylvie.hylaires@justice.fr

AUTRES SERVICES PUBLICS

→ Conseil Régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Vice Présidente à la Vie Associative :
Marie Piquet
22, Bd Maréchal Juin - 31406 Toulouse Cedex
www.midipyrenees.fr

→ URSSAF de la Haute Garonne

Rue Pierre et Marie Curie - 31670 Labège
Amar Djemmal : 05 62 25 32 32
amar.djemmal@urssaf.fr - www.urssaf.fr

→ Conseil Départemental de la Haute-Garonne Direction du Rayonnement Culturel & Sportif (DRCS)

1 bd de la Marquette - 31090 Toulouse cedex 9
Michel PINOS / 05 34 33 38 00
michel.pinos@cd31.fr

→ Pôle Emploi Croix de Pierre

145 avenue de Muret - 31124 Toulouse cedex 3
www.pole.emploi.fr
Elisabeth Bouvarel : 05 34 51 45 01
elisabeth.bouvarel@pole-emploi.fr

RÉSEAU MAIA 31

2. LES LIEUX RESSOURCES EN HAUTE-GARONNE MAIA 31

ADEPES

Agence pour le Développement
et la Promotion de l'Économie
Solidaire en Midi-Pyrénées
Maison de l'économie solidaire



15, avenue Général Lionel de Marmier 31 5300 Toulouse
05 61 73 04 86 - contact@adepes.org - www.adepes.org

Contact : Bérénice Dondeyne (Co-Présidente)

- ▶ Accueil et orientation des porteurs de projets et des entrepreneurs solidaires.
- ▶ Création des outils de mise en réseau à travers les relais locaux.
- ▶ Échange d'expériences et de savoir-faire.
- ▶ Participation aux réflexions et comités de pilotages régionaux : participe aux réflexions nationales et internationales
- ▶ Engagement sur les questions de démarche de progrès avec l'outil d'évaluation Evalu'MIP
- ▶ Information régulière sur les innovations dans le champ de l'ESS. Sensibilisation à l'Économie solidaire des publics nouveaux.
- ▶ Valorisation des Initiatives, entreprises solidaires avec la plateforme d'achat socialement responsable.
- ▶ Offre de formation complète pour les entreprises, associations, collectivités sur l'ESS et spécifiquement sur l'impact sociétal ;
- ▶ Mobilisation et rassemblement les acteurs pour des réflexions régionales : Forum Régional de l'Économie Sociale et Solidaire.

AVANT-MARDI

Réseau musiques actuelles
Midi-Pyrénées



17, rue Valentin - 31400 Toulouse

Tél : 05 34 31 26 53

Metronum 2, Rond-point Madame de Mondonville 31200 Toulouse
ressource@avant-mardi.com - www.avant-mardi.com

Contacts : Williams BLOCH (Directeur), Alexandre BARTHES (Responsable info-ressource)
Guillaume Couzy (Chargé d'info-ressource au Metronum)

- ▶ Réseau régional de plus de 48 structures culturelles dans le secteur des Musiques Actuelles en Midi-Pyrénées
- ▶ Sept pôles de développement :
 - pôle d'observation et de réflexion force de proposition de la filière
 - pôle d'accompagnement de ses adhérents
 - pôle d'information ressource (centre de ressource régional)
 - pôle de formation professionnelle continue aux métiers du spectacle vivant
 - pôle actions culturelles et accompagnement artistique (Antenne Midi-Pyrénées du Printemps de Bourges)
 - pôle de réduction des risques et prévention
- ▶ C'est aussi une structure prestataire régional DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

▶ L'Espace ressource se situe au rez-de-chaussée du Metronum. Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h, il informe, conseille et accompagne les artistes et porteurs de projets en musiques actuelles (fonds documentaire en consultation libre, rdv-conseils sur RDV, rencontres, ateliers et conférences)

AVENIR

Nouvelle Maison des Chômeurs

115, rue Bonnat - 31400 Toulouse

Tél : 05 34 31 33 11 / 06 42 68 60 65

Fax : 05 62 88 00 17 - avenir.toulouse@wanadoo.fr



Contacts : Marie LACOSTE (Directrice et chargée de l'accueil des porteurs de projets)

- ▶ Avenir propose des services d'accueil, d'orientation, d'information pour les personnes en difficultés sociales et professionnelles
- ▶ Dans le cadre de son lieu ressources pour l'initiative solidaire, on peut bénéficier d'un accompagnement sur des projets de création d'activités (rédaction de projet, travail sur le budget prévisionnel, informations juridiques et sur les financements, consultation de l'outil multimédia Balise)
- ▶ Avenir travaille en réseau avec les structures associatives, publiques et privées qui œuvrent au développement de l'économie solidaire.

BBB

Centre d'Art

96, rue Michel Ange - 31200 Toulouse

Tél : 05 61 13 37 14 - Fax : 05 61 13 35 98

contact@lebbb.org - www.lebbb.org



Contacts : Pauline GRASSET (Accompagnement professionnel), Stefania MEAZZA (Accompagnement professionnel)

BBB - centre d'art et centre ressources pour les artistes et les acteurs culturels dans le champ des arts plastiques et visuels

- ▶ Accompagnement au développement d'activité, au montage de projet, au choix du statut, etc.
- ▶ Programme régulier de réunions d'informations, de formations et rendez-vous individuels.

→ INTRODUCTION

LIEUX RESSOURCES EN HAUTE-GARONNE MAIA 31 (SUITE)

BGE

Créer Boutiques de Gestion

- BGE TOULOUSE (Créer boutiques de gestion)

64, boulevard Silvio Trentin - 31200 Toulouse (Minimes)

Tél : 05 61 61 45 10

bge31@creer.fr

www.creer.fr

- BGE COMMINGES (Créer boutiques de gestion)

Zone Artisanale Bordebasse

2 Rue des Marguerites - 31800 Saint Gaudens

Tél : 05 61 61 45 15

Fax : 05 61 57 89 66

bge31@creer.fr

Contact : Céline Tarraube (animatrice territoriale du Comminges)

Conseil, Formation, Financement, auprès des associations (dirigeants, salariés et bénévoles) et des entreprises. Accompagnement dans le cadre du DLA.



CBE DU NET

Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain

39 allée des écoles - 31660 Bessières

Tél : 05 62 89 07 70

contact@cbedunet.org

Contacts : Aurélie BUHAGIAR (responsable associative)

- ▶ Étude de projet, ingénierie de financement, réglementation et gestion administrative (rédaction des statuts, demande d'agrément,...)
- ▶ Appui conseil sur le droit administratif, sur le volet social (notamment en RH), ...
- ▶ Gestion financière, comptabilité, contrôle de gestion : tenue des comptes associatifs, élaboration et fonctionnement de documents financiers pour le projet associatif ou les projets de développement
- ▶ Fiscalité : définition du régime fiscal, procédure de rescrit, législation des dons (et legs)
- ▶ Mutualisation des compétences et des ressources
- ▶ Actions de formation, sensibilisation, mise en réseau
- ▶ Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) : 2 chargées de mission sont agréées individuellement



FÉDÉRATION DES FOYERS RURAUX 31-65

17, allée du Pré Tolosan - 31320 Auzeville Tolosane

Tél : 05 61 73 48 48

Fax : 05 61 73 79 28

federation3165@mouvement-rural.org

www.foyersruraux3165.fr

Contacts : Andréa De Angelis (délégué général)

- ▶ Animation du réseau mouvement rural.
- ▶ Aide au montage de projets d'animation culturelle et sportive.
- ▶ Formation BAFA, BAFD
- ▶ Service aux employeurs tiers de confiance URSAFF
- ▶ Actions enfance et jeunesse en milieu rural.
- ▶ Aide et soutien à la création d'espace de vie sociale (EVS)



FAC

Fédération des Associations Colomériennes

7, place des Fêtes - 31770 Colomiers

Tél : 05 61 78 29 22

fac.colomiers@wanadoo.fr

www.fac-colomiers.fr

Contacts : Corinne Barbier

- ▶ Appui technique aux associations : fonctionnement juridique d'une association, comptabilité, aide au montage de projets.
- ▶ Prêt de salles, de matériel
- ▶ Aide à la communication pour l'organisation de manifestations culturelles.



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

Espace associatif ANADYR

108, route d'Espagne - 31100 Toulouse

Tél : 05 62 21 59 19

sophie.boureda@lemouvementassociatif.org

http://lemouvementassociatif-lrmp.org/

Contacts : Michel MONTAGNE (Délégué Régional)

Sophie BOUREDA - Chargée de Mission

- ▶ Point d'Appui aux associations régionales : accompagnement des porteurs de projets et des responsables associatifs dans les domaines administratif, social, fiscal et comptable.
- ▶ Diffusion de la Gazette du Mouvement Associatif LRMP, Centre de documentation, mise en réseau d'associations
- ▶ Formations de bénévoles et salariés
- ▶ Gestion du DLA Régional et du DLA Toulouse Métropole
- ▶ Gestion du Parcours ADDRESS



LIEUX RESSOURCES EN HAUTE-GARONNE MAIA 31 (SUITE)

MAISON DE L'INITIATIVE

52 rue Jacques Babinet - 31100 Toulouse

Tél : 05 34 63 81 10 - Fax : 05 34 63 81 11

mj31@maisoninit.coop - www.maison-initiative.org



Contact : Monique Dufresne (Directrice Générale)

► Accompagnement/formation à la création d'activités ou d'entreprise. Appui aux Entreprises et Initiatives. Formation de responsables associatifs. Mise en réseau avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (SCOP, associations).

► Coopératives d'activités pour les hommes et pour les femmes disposant d'un savoir-faire, et souhaitant tester leur activité : Toulouse (05 34 63 81 10) et Ramonville (05 61 75 78 91).

► Coopérative d'entrepreneurs associées

MAISON DES ASSOCIATIONS TOULOUSE

3 place Guy Hersant - BP 74184

31031 Toulouse cedex 4

Tél : 05 62 26 81 00

www.toulouse.fr/web/vie-associative/maison-des-associations

maison.associations@mairie-toulouse.fr



Contacts : Eric MAURY, Sandrine BRUNET

► Située au cœur du quartier St-Agne, la Maison des associations est le lieu municipal dédié au tissu associatif toulousain.

Sur deux étages et 1100m² se côtoient près de 200 associations toulousaines.

► mise à disposition de locaux: salles de réunions, bureaux, salle polyvalente, espace d'exposition.

► Service courrier avec la possibilité pour les associations d'avoir une domiciliation postale

► Salle informatique et reprographie

► Soutien en communication pour tous les événements associatifs organisés dans ses locaux ou hors les murs (si elle est partenaire du projet).

► Soutien à l'organisation d'événements ou de manifestations

► Réception des demandes de subvention des associations et relaie de l'information associative.

PSA 31

Profession Sport Animation 31

Maison des Sports - 190 Rue Isatis-BP 81908-31319 LABEGE Cedex

Tél : 05 62 24 19 00 - Fax : 05 62 24 19 05

psa31@cdo31.org

www.haute-garonne.profession-sport-loisirs.fr



Contacts : Yannick Maurel (Directeur)

► CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATIONS POUR LES BENEVOLES (CRIB) : Le CRIB a une mission de soutien auprès des associations et de leurs responsables en fournissant une information concrète et de qualité sur différents thématiques (Constitutions des associations, gestion financière et salariale, accompagnement dans le montage de projets, dispositifs pour l'emploi, mise en relation avec d'autres sources d'informations).

► LA MAD : L'association emploie des éducateurs sportifs et des animateurs socioculturels qu'elle met à disposition des associations, des clubs sportifs, des collectivités territoriales et des comités d'entreprises.

► LA GESTION DE PAYES : PSA 31 est labellisée « Tiers de confiance » par l'URSSAF Midi-Pyrénées depuis 2003 et réalise les démarches administratives ainsi que la gestion de la paye pour les associations.

► LA BOURSE D'EMPLOI : Dispositif gratuit et efficace, la bourse d'emploi permet de mettre en relation les candidats (éducateurs sportifs ou animateurs) avec les structures du marché de l'emploi sportif ou socioculturel.



SAMBÀ RÉSILLE

Centre d'Initiatives Culturelles et Citoyennes

38, rue Roquelaine - 31000 Toulouse

Tél : 05 34 41 62 16 - Fax : 09 56 06 10 61

cicc@samba-resille.org - www.samba-resille.org

Contacts : Hamza Medkouri (Directeur), Sandie Guilloteau (Chargée de la Vie Associative), Grégory Valter (chargé de l'éducation artistique et de la médiation culturelle), Laurent Vildary (Chargé de Développement et de Communication), Johann Andoche (Chargé des Pratiques Artistiques et de la Programmation culturelle)

► Centre de ressources sur la vie associative et le spectacle vivant (notamment sur la culture brésilienne)

► Conseil dans le domaine culturel : production et diffusion de spectacles, formations dans le domaine musical et associatif, formation de bénévoles

► Accueil des porteurs de projets dans le domaine culturel : expertise et évaluation des projets. Apports méthodologiques et ressources sur les programmes européens.

► Mise en réseau dans le secteur culturel et socio-éducatif

► Mise à disposition d'un studio de répétition insonorisé, salle d'exposition, salle de concert.

TIA PAULA

157, route de Seysses

31100 Toulouse

rosemarie.soule@gmail.com

06 80 66 69 32



Contacts : Rose-Marie Soulé (Trésorière)

► TIA PAULA est un organisme de formation qui accompagne les porteurs de projets dans le développement de leurs compétences formelles et non formelles au niveau national, européen et international.

► TIA PAULA apporte aux porteurs de projets son expertise européenne, dans le cadre de la Formation Tout au Long de la Vie, d'Erasmus+ et des autres Programmes européens qui proposent des financements vers et pour les porteurs d'initiatives économiques, solidaires, européennes et internationales.

→ INTRODUCTION

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

L'OBJECTIF DU DLA :

Accompagner les associations et coopératives dans leur démarche de consolidation et de développement de leurs activités et de leurs emplois. Permettre aux structures accompagnées de monter en compétences par l'acquisition de savoir-faire et d'éléments techniques propres à leurs caractéristiques.



LE DLA, POUR QUI ?

Le DLA s'adresse aux structures qui développent des activités et services d'utilité sociale reconnues sur un territoire, qui créent de l'emploi, par exemple : une association loi 1901, une structure coopérative, une structure d'insertion par l'activité économique. Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois.
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe.
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.
- souhaitent créer un emploi.

LE DLA, POUR FAIRE QUOI ?

Les thématiques d'accompagnement sont aussi variables que les projets portés par les structures bénéficiaires : Gestion financière ou humaine, structuration de projets, développements d'activités, financements publics, privés ou européens, mutualisation de ressources...

LA MÉTHODOLOGIE D'ACCOMPAGNEMENT POURSUIVIE

Les prestataires missionnés par le dispositif DLA se veulent être un appui méthodologique et technique aux structures d'utilité sociale. Ils sont mis à la disposition des bénéficiaires sur des durées se situant autour de 3 jours sans pour autant qu'il n'y ait de règle stricte. Les séances de travail avec le prestataire sont programmées pour respecter à la fois les échéances du projet mais aussi le rythme de l'association.

COMMENT ÇA MARCHE ? 5 ETAPES :

1. Accueil et orientation
2. Diagnostic partagé
3. Echanges avec le comité d'appui
4. Mise en place d'ingénieries d'accompagnement
5. Suivi

DLA TOULOUSE AGGLOMÉRATION :

Le Mouvement Associatif Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
Espace associatif ANADYR
108 Route d'Espagne - 31100 TOULOUSE
Emilie Losse / Sandrine Gadet Ziade - 05 62 21 59 19
emilie.losse@lemouvementassociatif.org
sandrine.gadet@lemouvementassociatif.org

DLA HAUTE-GARONNE HORS AGGLOMÉRATION :

Midi-Pyrénées Actives - Maison des Sports - 190, rue Isatis
BP 81908 - 31319 LABEGE Cedex
Laure SUTRA / Christelle MAISONNIER
05 62 24 18 81 - associationazp@aol.com

VALORISER L'ENGAGEMENT AVEC LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

LA MÉDAILLE, POUR QUI ?

Cette médaille est destinée à récompenser les personnes, sans condition de nationalité, qui se sont distinguées de manière particulièrement honorable au service : du sport, de l'éducation populaire, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives, des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités sociales, d'activités associatives au service de l'intérêt général.

QUELS SONT LES ÉCHELONS ?

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif comporte 3 échelons :

- bronze (accessible après 6 ans d'activités au moins)
- argent (4 ans au moins après la médaille de bronze)
- or (5 ans au moins après la médaille d'argent)

Il existe également la lettre de félicitation qui est un témoignage de reconnaissance dans l'attente éventuelle de l'attribution de la médaille de bronze.

La remise de la médaille s'effectue lors d'une cérémonie officielle. Les promotions de tous les échelons sont publiées au Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses. Chaque titulaire reçoit un diplôme.

COMMENT PROPOSE-T-ON UN CANDIDAT ?

Il est nécessaire de constituer un mémoire de proposition pour la médaille de la jeunesse, des sports et l'engagement associatif.

Lien pour télécharger les documents de candidature sur le site www.haute-garonne.gouv.fr

Le mémoire devra être accompagné d'une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité. De plus, il est d'usage de joindre un avis circonstancié de la part de la personne qui propose la candidature.

le dossier est transmis à :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale 31
Contact : Jean-Paul Loubeyres
1 place Saint-Étienne - CS 38521
31685 TOULOUSE Cedex 6
05 34 45 37 71
jean-paul.loubeyres@haute-garonne.gouv.fr

DÉLAIS DE DÉPÔT

- 15 septembre au plus tard pour la promotion du 1^{er} janvier
- 15 mars au plus tard pour la promotion du 14 juillet.